

ALENA Accord de libre échange Nord Américain

NAFTA North American Free trade Agreement

Source: *Olivier Mussel Canada, États-Unis et Mexique - édition Sedes 2012*

Il définit une zone de libre échange de quelque 450 millions de consommateurs formée par les États-Unis, le Canada et le Mexique. Il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994.

LES PRINCIPES

○○○○○○

Il prévoyait une libération de 65 % des exportations industrielles et agricoles entre les trois pays dans les cinq ans et la totalité des échanges après 15 ans.

Il ajoute la libre circulation des capitaux, des règles sur les marchés publics, les échanges de services et la propriété intellectuelle. Par contre, il ne prévoit rien pour faciliter la circulation des personnes, ni pour corriger les inégalités de développement régionales entre les trois partenaires

BILAN ALENA

○○○○○○

Il a accéléré la rationalisation des systèmes productifs. Les entreprises nord-américaines ont délocalisé leurs moyens de production

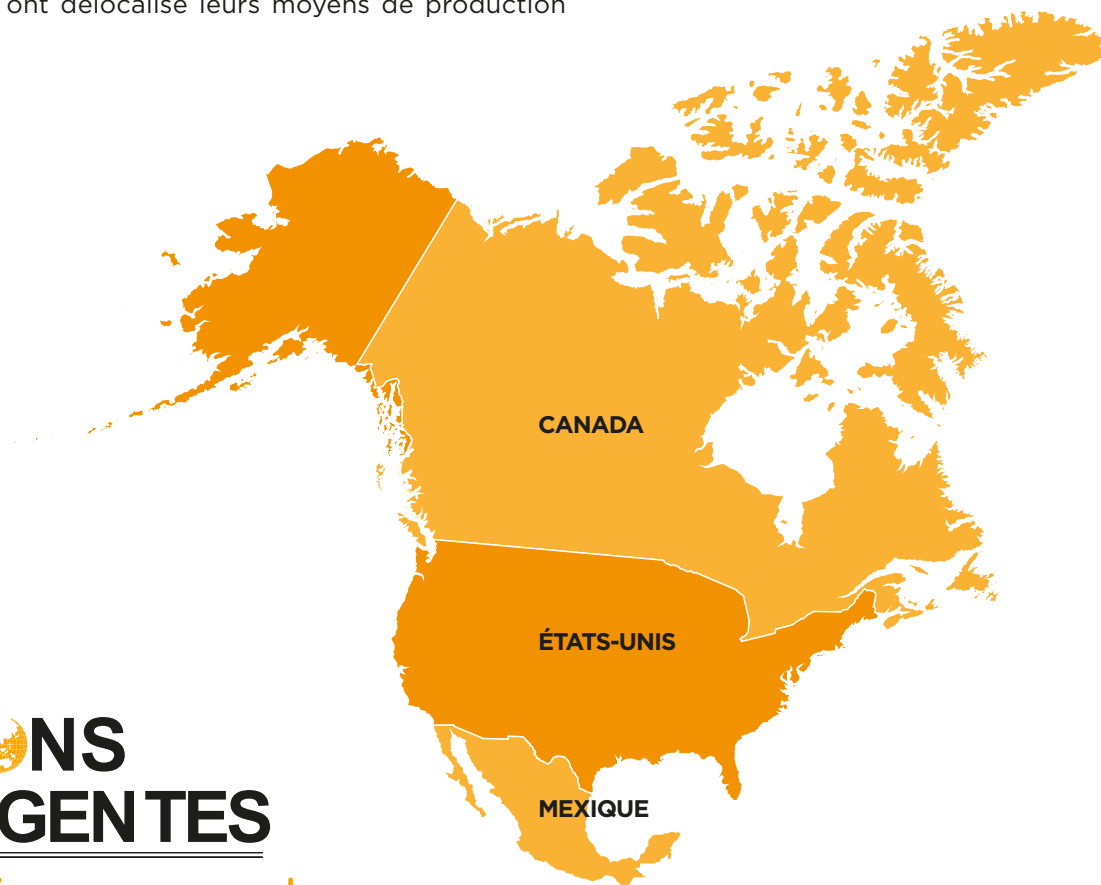
et redéployé leurs centres d'approvisionnement en exploitant les avantages comparatifs de chacun des trois pays.

Les échanges intra-régionaux sont en forte progression du fait des investissements dans l'industrie manufacturière (automobile, micro-informatique, chimie, pharmacie, mais aussi dans l'agriculture et les services.

De 1990 à 2010, le stock des investissements directs étrangers entrant a été multiplié par :

- 14,6 pour le Mexique (où sa valeur est passée de 8,5 % à 31,5 % du PIB)
- par 6,7 aux États-Unis
- par 5 au Canada

Ces investissements demeurent très concentrés géographiquement, 43 % des montants investis en 2010 bénéficiant aux six États mexicains situés le long de la frontière États-Unis / Mexique. La part s'élève à 59 % pour l'industrie manufacturière.



**NATIONS
EMERGENTES**

www.nations-emergentes.org